

Rapport annuel
2019-2020



Table des matières

- 2 Mot de la Direction générale
- 3 Nos différences construisent l'avenir
- 3 L'atteinte du plein potentiel de toutes et de tous
- 4 Un milieu inclusif, propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite
- 5 Service des ressources humaines et de l'organisation scolaire
- 6 Un environnement sain, sécuritaire, stimulant et créatif
- 7 Les technologies en accélération phénoménale dans le contexte de la pandémie
- 8 Nos états financiers
- 9 Conseil des commissaires
- 10 Plan d'engagement vers la réussite
- 14 Reddition de comptes



Mot de la Direction générale

2019-2020 fut une année scolaire très particulière, notamment à l'égard des changements engendrés par le projet de loi 40, *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*, et par l'arrivée imprévisible de la pandémie de la COVID-19. Ce faisant, tout le personnel s'est adapté à la situation et a travaillé d'arche-pied afin de maintenir le cap et ainsi offrir des services éducatifs de qualité.

Dans la première moitié de l'année scolaire, nous avons accompagné les établissements et les services de la Commission scolaire dans la mise en place de moyens en lien avec les cibles annuelles du Plan d'engagement vers la réussite. Aussi, nous avons veillé à ce que nos écoles et nos centres aient tous les outils nécessaires pour rédiger leur plan d'action annuel et le mettre en œuvre. Bien entendu, la pandémie faisant son apparition dans le dernier tiers de l'année scolaire, nous avons revisité nos priorités et nous nous sommes ajustés à la situation. Les ressources sanitaires, technologiques, humaines et éducatives furent grandement sollicitées.

L'échéancier des changements proposés dans le projet de loi 40 fut modifié en raison de la pandémie. Il y a eu cessation de toutes les activités liées au conseil des commissaires à la fin du mois de février 2020. Nous voulons remercier les commissaires pour leur implication dans le monde de l'éducation. Ils furent des membres importants de la défense de l'école publique.

Nous avons débuté la réflexion sur la mise en place d'une nouvelle gouvernance. Le 15 juin 2020, la Commission scolaire des Trois-Lacs est devenue officiellement le Centre de services scolaire des Trois-Lacs (CSSTL).

Notre Centre de services scolaire est unique, évolutif, innovant et inclusif. Comptant plus de 17 000 élèves, du préscolaire à la formation générale aux adultes et à la formation professionnelle, nous misons sur le travail d'équipe et la collaboration pour mettre en place des actions visant la réussite éducative et le développement citoyen. Nous sommes fiers des réalisations des membres du personnel de nos établissements et du centre administratif. Notre force réside dans notre habileté à nous adapter aux besoins de notre clientèle, mais aussi à ceux de notre personnel. Nous y parvenons grâce à notre capacité à demeurer agiles, à notre approche pratique pour résoudre rapidement les situations problématiques, tout en prévalant la simplicité et l'efficacité au sein de notre organisation. Bien ancrés dans leur communauté, nos établissements accompagnent nos élèves dans leur cheminement et les préparent à façonner les collectivités de demain. Ils sont le moteur du développement durable des sociétés.

En mars 2020, les écoles fermèrent à cause de la pandémie. À la demande du Gouvernement du Québec, des services de garde d'urgence en milieu scolaire ont été mis en place dans cinq de nos établissements afin d'offrir un service de garde aux travailleurs essentiels

dans le contexte de la pandémie. Nous avons vu une implication incroyable de tout le personnel et un ajustement constant afin de pouvoir continuer à pratiquer, de manière sécuritaire, les activités essentielles, et offrir des services éducatifs à distance.

À partir de mai 2020, nous avons aussi offert des services éducatifs en présentiel dans nos établissements situés à l'extérieur de la Communauté métropolitaine de Montréal, tout en maintenant ceux à distance. Notre personnel a été confronté à une logistique importante à laquelle, comme toujours, il s'est ajusté très habilement.

Notre slogan « Nos différences construisent l'avenir » représente notre réalité quotidienne et est gage de l'intégrité, du respect et de l'engagement de nos gens.

Au nom de tout le personnel du Centre de services scolaire des Trois-Lacs, nous vous remercions et tenons à féliciter nos élèves ainsi que leurs parents pour une année scolaire remplie de beaux moments, de surprises, d'adaptation et de résilience, mais aussi de succès.

Sophie Proulx, directrice générale

Chantal Beausoleil, directrice générale adjointe

Lyne Ménard, directrice générale adjointe

17 267 élèves

10 546
élèves du préscolaire
et du primaire

5 860
élèves du secondaire

Formation aux adultes

Formation générale (ETP)*
353

Formation professionnelle**
(ETP)*
508

2 380 employés

1 207
enseignants

972
employés de soutien

110
professionnels

91
cadres de direction

* ETP : Équivalent temps plein

** On dénote une diminution du nombre d'élèves dans ce secteur par rapport à l'an dernier, vu la fermeture temporaire du Centre de formation professionnelle Paul-Gérin-Lajoie. Ce fait est lié à la pandémie.



Nos valeurs

Collaboration	Innovation
Engagement	Intégrité
Différenciation	Respect

Nos différences construisent l'avenir

« Nos différences construisent l'avenir » voilà le slogan adopté depuis quelque temps et qui demeure pertinent. En effet, il vient témoigner du fait que, chez nos élèves et nos employés, la différence sur le plan des talents, des préalables, des caractéristiques, des idées est vue comme une richesse à déployer et à mettre à contribution dans nos divers projets, toujours vers un objectif de réussite. Pour en savoir plus sur le plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 du Centre de services scolaire, nous vous invitons à le [consulter](#).

Notre organisation est fière des accomplissements des dernières années, où l'on a pu observer une amélioration constante de nos résultats. Le travail déjà accompli a permis de cibler les moyens appropriés pour favoriser la réussite. C'est donc à la fois dans un esprit de continuité dans notre démarche, de compréhension de nos enjeux, d'une bonne définition de nos objectifs et d'un choix judicieux de nos orientations que nous nous engageons dans la réalisation du plan d'engagement vers la réussite.

L'atteinte du plein potentiel de toutes et de tous

L'année 2019-2020 a été marquée par la pandémie, mais cette crise sanitaire et la fermeture des écoles qu'elle a entraînée n'a pas freiné l'engagement de l'équipe des Services éducatifs aux jeunes pour soutenir la persévérance et la réussite des élèves qui nous sont confiés.

Afin de soutenir une première transition scolaire harmonieuse pour nos élèves admis au préscolaire 4 ans et 5 ans, nous avons mis en place un comité territorial de *Première transition scolaire*, en collaboration avec divers partenaires locaux. Les travaux ont permis de brosser le portrait de la première transition scolaire sur le territoire, d'identifier divers enjeux, et d'élaborer des objectifs qui guideront nos actions à venir.

En suivi à la fermeture des écoles, et devant la nécessité de prévoir des modalités adaptées pour l'activité annuelle *Prendre un bon départ* en contexte de pandémie, notre équipe a recensé, développé et partagé aux écoles de nombreuses ressources. Un accompagnement a également été offert pour soutenir les écoles dans la mise en place d'activités adaptées au contexte afin d'assurer une première transition harmonieuse pour nos futurs élèves de maternelle, incluant ceux issus de l'immigration.

Jusqu'en mars, nous avons également poursuivi la mise en œuvre de nos actions préventives pour développer les habiletés en littératie de nos élèves du préscolaire et du primaire. Nos conseillers pédagogiques, nos orthophonistes et nos psychoéducateurs ont accompagné de nombreuses équipes-écoles à cet effet. Avec le souci de toujours mieux soutenir le développement des compétences *Lire et Écrire* de nos élèves, nous avons complété nos actions en participant à un projet montréalais d'ateliers de lecture et d'écriture, au primaire et au secondaire, s'inspirant des travaux de M^{me} Diane Bernier-Ouellette et de M. Yves Nadon.

En mathématique, nous avons participé à des formations du ministère de l'Éducation du Québec pour nous approprier le *Référentiel d'intervention en mathématique*. Ce référentiel nous permettra de bonifier nos actions afin de soutenir encore mieux nos élèves au regard des apprentissages fondamentaux en mathématique. Avec ce même objectif en tête, nous avons également participé à divers groupes de développement en Montérégie sur la numératie au préscolaire, sur les structures additives et multiplicatives au primaire ainsi que sur la résolution de problème au secondaire.

Dès la fermeture des écoles en mars, tous les efforts de l'équipe des Services éducatifs aux jeunes ont été mobilisés afin d'accompagner les enseignants dans la création de trousseaux pédagogiques, l'enseignement à distance, la planification des apprentissages essentiels et l'évaluation des apprentissages, dans le contexte bien particulier que nous avons vécu.

Le soutien au développement de la compétence sociale de nos élèves a de nouveau occupé une place prépondérante dans nos actions concertées cette année. En s'appuyant sur notre *Référentiel sur la compétence sociale*, l'ensemble des professionnels s'est mobilisé pour soutenir les équipes des écoles dans le développement des habiletés sociales et l'intervention auprès des élèves ayant des difficultés d'adaptation. Dans le contexte de pandémie, des efforts supplémentaires ont été faits afin de recenser, diffuser et offrir des ressources et des services aux familles, en collaboration avec nos partenaires de la santé et divers organismes communautaires. Une attention particulière a également été portée à l'accueil bienveillant de nos élèves de retour dans certaines de nos écoles, en mai.

En concertation avec nos partenaires, nous avons aussi poursuivi nos actions afin de soutenir les milieux et les élèves ayant de grands besoins particuliers. Nous avons offert des accompagnements ponctuels dans les écoles afin de permettre aux enseignants de mieux s'approprier les concepts de flexibilité, d'adaptation et de modification. En collaboration avec les enseignants-orthopédagogues du primaire et du secondaire, nous avons élaboré un cadre de référence en orthopédagogie. Nous avons également accompagné les équipes de plan d'intervention de certaines écoles afin d'optimiser le soutien aux enseignants ainsi que l'organisation des services d'appui auprès des élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Particulièrement en contexte de pandémie, nous avons accentué nos partenariats avec la santé, la protection de la jeunesse et les organismes communautaires afin de soutenir les familles et les élèves en situation de vulnérabilité.

Nadine Francoeur, directrice
Services éducatifs aux jeunes

Un milieu inclusif, propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite

Pour répondre aux besoins des élèves et des familles issus de l'immigration, l'équipe des Services éducatifs aux jeunes, en collaboration avec les établissements et divers partenaires du territoire, a poursuivi la mise en place de différentes actions visant à :

- Promouvoir la mise sur pied d'activités favorisant l'éducation interculturelle du personnel ainsi que des élèves et de leur famille;
- Structurer une démarche pour bonifier l'accueil et l'intégration des jeunes et de leur famille;
- Mettre en œuvre diverses actions pour mieux répondre aux besoins de francisation de nos élèves allophones.

Concrètement, le 25 octobre 2019, en collaboration avec la MRC, Réseaux emploi entrepreneurship, ainsi que nos partenaires de la santé et du milieu communautaire, nous avons organisé une conférence offerte par M^{me} Danielle Gratton, psychologue et anthropologue au Laboratoire de recherche en relations interculturelles de l'Université de Montréal. Cette activité de formation, à laquelle près de 90 personnes ont participé, avait pour thème « Mieux comprendre l'interculturel pour mieux soutenir et être soutenu ».

En collaboration avec des intervenants de la santé et de la protection de la jeunesse, nous avons également planifié des ateliers pour les parents immigrants. Ces ateliers, qui pourraient être offerts en 2020-2021, visent à promouvoir les compétences parentales et à outiller les parents au regard des meilleures stratégies de gestion des comportements des enfants. Nous avons également créé une pochette de bienvenue pour les nouvelles familles immigrantes s'installant sur notre territoire.

Afin de favoriser la francisation de nos élèves, et appuyés par le Ministère de l'Éducation, nous avons mis sur pied deux projets novateurs :

- Un groupe de développement qui avait comme mandat de proposer des pratiques gagnantes pour l'enseignement du vocabulaire auprès des élèves issus de l'immigration;
- Une collaboration avec une chercheure de l'UQAM, M^{me} Marie-France Côté, pour expérimenter diverses modalités visant à optimiser l'offre de service de francisation dans une école primaire, en prenant en compte une perspective multiniveau.

Dès janvier, nous avons mis en place les actions requises pour préparer un projet pilote d'ouverture de deux classes d'accueil, à la rentrée 2020, à l'école Harwood. En juin, des rencontres ont été organisées avec la direction de l'école afin de bien définir le projet ainsi que les rôles de chacun. Une procédure officielle d'admission des élèves a également été développée et mise en place.

Après la fermeture des écoles en mars, des troupes pédagogiques dédiées spécifiquement à nos élèves allophones ont été élaborées et diffusées aux écoles et aux parents.

Sur un autre aspect de cet axe, nous avons activement collaboré avec le Service des technologies de l'information pour assurer à nos élèves l'accès à des ressources éducatives numériques et à de l'accompagnement pédagogique afin de faciliter l'intégration des technologies de l'information et de la communication en classe. En mars, en contexte de pandémie, l'ensemble des actions de l'équipe du Récit local a été réorienté vers la formation des enseignants pour l'utilisation de la plateforme TEAMS et l'enseignement à distance. Une trousse virtuelle a été conçue par l'équipe et une offre hebdomadaire de formations a été élaborée pour les enseignants du primaire et du secondaire. De nombreux accompagnements ont été réalisés afin de permettre aux élèves de poursuivre le mieux possible leurs apprentissages à distance.

Nadine Francoeur, directrice
Services éducatifs aux jeunes



Service des ressources humaines et de l'organisation scolaire

Toujours avec l'élève au centre de nos interventions, nous, toute l'équipe du Service des ressources humaines et de l'organisation scolaire, travaillons avec beaucoup de rigueur dans tous les dossiers qui nous sont confiés. Nous accordons une grande importance à la qualité de notre travail, que ce soit dans les dossiers du recrutement, de la dotation, de la gestion des dossiers d'employés, de la paie, des relations de travail, ou pour l'application des différentes politiques sous notre responsabilité.

L'année 2019-2020 n'a pas fait exception à la règle. En plus des dossiers à gérer, nous avons dû relever les défis supplémentaires reliés à la pandémie. Nous avons développé de nouvelles stratégies de travail, que ce soit en mode présentiel ou à distance, afin de poursuivre la gestion habituelle de nos dossiers.

Tout en s'appropriant les nombreuses règles à mettre en place pour voir à la sécurité des élèves et de tout notre personnel, notre direction a déployé des équipes d'employés afin d'ouvrir les différents services de garde d'urgence.

De plus, nous avons communiqué fréquemment avec les représentants aux relations de travail pour les rassurer, et les informer des décisions que le Centre de services scolaire prenait, au fur et à mesure que nous recevions les directives du Ministère.

Afin de communiquer avec le personnel, de nouvelles façons de faire ont été établies, telles que la paie, le choix de vacances, les affectations et les réaffectations du personnel dans les services de garde d'urgence. Nous sommes également restés en contact étroit avec les sept écoles qui ont rouvert leurs portes, pour les derniers mois de l'année scolaire.

Malgré l'inconnu et l'évolution constante de la situation de la pandémie, le Service des ressources humaines et de l'organisation scolaire a été présent pour répondre aux personnes inquiètes et anxieuses face à la crise actuelle. Nous avons pris le temps d'analyser les situations, de comprendre les procédures à mettre en place, de soutenir le personnel selon les informations transmises par la Santé publique et la CNESST, afin de l'encadrer dans le respect des consignes en vigueur. Malgré cette nouvelle gestion que la crise a suscitée, notre équipe a su maintenir un haut niveau de services à nos employés, qu'ils soient employés de soutien, professionnels, enseignants ou gestionnaires.

Avec la clientèle toujours en croissance, notre équipe a maintenu son investissement dans la planification de nos effectifs, le mouvement de personnel, et sur l'application des règles établies pour l'admission et l'inscription des élèves. Pour toutes ces actions, les échéanciers et les rencontres associées ont été respectés.

Sylvie Lalonde, *directrice*
Service des ressources humaines
et de l'organisation scolaire



Un environnement sain, sécuritaire, stimulant et créatif.

Les orientations de notre Plan d'engagement vers la réussite sont grandes pour les membres du Service des ressources matérielles et des bâtiments communautaires. Ils ont été à l'écoute des intérêts de nos élèves pour faire de leur vision une réalité.

Imaginez que tous nos élèves puissent avoir la possibilité de présenter leurs idées et leurs intérêts afin d'aider à déterminer quel est l'équipement dont ils ont réellement besoin pour réaliser leurs activités. C'est exactement ce qui se passe chez nous au Centre de services scolaire des Trois-Lacs.

Soucieux d'offrir un milieu de vie qui intègre des activités culturelles, physiques et sportives de grande qualité, nous avons été à l'écoute de nos jeunes en 2019-2020. Cette écoute s'est faite par le biais de rencontres et de consultations, et ce, tant au niveau de l'enseignement primaire que secondaire, et même à l'éducation aux adultes. Nous croyons que nos élèves ont tous droit à des installations et des infrastructures qui viennent soutenir, de manière sécuritaire, à la fois leurs ambitions et notre mission éducative.

En 2019-2020, plusieurs projets d'embellissement de cours d'école ont été retenus par le ministère de l'Éducation. Plus d'une dizaine d'écoles primaires ont bénéficié d'un financement de plus d'un million de dollars pour l'installation de nouveaux modules de jeux, des buts de soccer, des paniers de basketball, des balançoires, des aménagements dédiés aux classes extérieures, des zones sportives, et du mobilier urbain selon les besoins respectifs des écoles.

Satisfaite du déroulement du premier projet d'efficacité énergétique, l'équipe du Service des ressources matérielles et des bâtiments communautaires a entrepris la planification d'un second projet du même type. À la conclusion de cette deuxième phase de rénovation, la performance énergétique et environnementale de notre Centre de services scolaire fera encore une fois une avancée importante. Ce projet nous permettra d'éliminer le mazout comme source de chauffage et de moderniser nos équipements, tout en simplifiant leur opération et leur entretien. Le projet touchera 17 écoles à travers notre Centre de services scolaire.

Les annonces d'investissements dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2019-2029 ayant été communiquées au Centre de services scolaire des Trois-Lacs,

l'équipe a démarré la conception de l'agrandissement de l'école primaire Cuillierier, à Saint-Clet, et la construction d'un nouveau centre de formation professionnelle, à Sainte-Justine-de-Newton.

Au terme de ces deux projets, l'école Cuillierier pourra profiter d'un gymnase moderne, et d'un local de classe supplémentaire adapté pour recevoir les enfants du programme de maternelle 4 ans. Le nouveau centre de formation professionnelle situé à Sainte-Justine-de-Newton, quant à lui, pourra accueillir les élèves du programme de conduite d'engins de chantier dans un bâtiment permanent répondant aux besoins de l'enseignement et de l'entretien de la flotte d'engins de chantier du centre.

Nous complétons présentement la construction de l'école primaire située au 4000, rue Phil-Goyette à Vaudreuil-Dorion, qui accueillera les jeunes pour la rentrée scolaire 2021-2022.

En collaboration avec le ministère de l'Éducation et la Société québécoise des infrastructures, nous avons poursuivi nos travaux pour la construction de deux écoles secondaires en mode alternatif (conception, construction et financement), qui seront situées à Saint-Zotique et à Vaudreuil-Dorion. Chacune d'elles pourra accueillir 1 260 élèves.

Bref, nous continuons de prendre grand soin de nos installations tout en investissant dans notre avenir.

Sandra Sheehy, *directrice*
Service des ressources matérielles
et des bâtiments communautaires



Établissement situé au
490, boulevard Harwood,
Vaudreuil-Dorion, Qc, J7V 7H4

Les technologies en accélération phénoménale dans le contexte de la pandémie

La pandémie a forcé une accélération sans précédent de la transformation numérique de notre organisation en plus de devenir le centre de la vie scolaire et sociale de nos établissements.

Plus encore peut-être que dans tous les autres milieux, la pandémie a affecté les pratiques dans nos établissements.

Les technologies de communication en webconférence ainsi que la migration vers l'infonuagique de nos applications patrimoniales ont été implantées en un temps record afin de permettre la continuité des activités éducatives et administratives. L'utilisation de la plateforme TEAMS a littéralement explosé, passant de plus ou moins 2000 utilisations par mois avant le confinement national en mars 2020, à 83 835 utilisations au mois de mai 2020. Cette progression impressionnante s'applique aussi aux autres outils liés au télétravail et au télé-enseignement comme les applications à distance et, maintenant, à la migration de la téléphonie vers TEAMS.

Le CSSTL a aussi lancé son centre de données infonuagiques hébergé sur la plateforme Azure. La création de ce centre de traitement de données virtuelles correspond non seulement aux exigences gouvernementales de déplacer nos services vers l'infonuagique d'ici 2023, mais représente une innovation technique, étant donné sa structure qui intéresse maintenant de nombreux centres de services scolaires au Québec.

Le Service des technologies a aussi obtenu une importante subvention du ministère de l'Éducation en 2020, afin de lancer un appel d'offres pour le remplacement de l'ensemble du réseau sans fil qui dessert tous les établissements du Centre de services scolaire des Trois-Lacs. Cet investissement, pour la mise en place d'un réseau WIFI6 rehaussera grandement la capacité du réseau sans fil à supporter la croissance rapide du nombre d'équipements connectés, et apportera un renforcement de la sécurité.

L'année 2020 a aussi été marquée par des investissements sans précédent en matière de technologie. Ceux-ci étant prioritairement destinés aux élèves qui ne possédaient pas l'équipement requis pour être en mesure de poursuivre leur apprentissage à la maison.

Le CSSTL a fait l'acquisition de plus de 2000 portables pour les prêts aux élèves, portant ainsi à plus de 3500 le nombre de portables dédiés à ces derniers. Dans le cadre de ses investissements, le CSSTL a aussi remplacé le portable de la majorité des enseignants pour soutenir l'enseignement à distance.

Évidemment, ce rythme d'investissement accéléré a obligé les équipes de support, d'applications et d'infrastructure à mettre les bouchées doubles. Je tiens ici à souligner leur engagement soutenu et cela, bien au-delà de leurs obligations. En effet, ils ont non seulement complété plus de 43 209 demandes de support en date du 30 juin 2020, mais ils ont aussi été disponibles sans compter afin de garantir le maintien des services et la continuité de notre mission éducative.

Benoit Brosseau, directeur
Service des technologies de l'information



Nos états financiers

Au 30 juin 2020, nous avons terminé l'exercice financier 2019-2020 avec un surplus de 164 800 \$, considérant une fin d'année scolaire en pleine pandémie. Les états financiers ont fait l'objet d'une vérification externe et constituent un résumé fidèle conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public au Canada.

	2019-2020	2018-2019
État des résultats (de l'exercice terminé le 30 juin 2020)		
Revenus	\$	\$
Taxe scolaire	20 370 200	22 482 300
Subventions	175 247 600	162 067 200
Autres	11 204 700	16 118 500
TOTAL	206 822 500	200 668 000
Dépenses		
Activités d'enseignement et de formation	103 047 800	99 809 700
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	40 261 400	39 276 300
Services d'appoint	21 291 800	22 263 700
Activités administratives	6 132 000	6 105 900
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	20 507 800	19 979 100
Activités connexes	13 694 600	9 454 400
Dépenses liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	(436 100)	526 200
TOTAL	204 499 300	197 415 300
Résultat avant la variation subvention/financement	2 323 200	3 252 700
Variation de la subvention/financement	(2 158 400)	(2 345 800)
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	164 800	906 900
État de l'excédent accumulé résumé (au 30 juin 2020)		
SOLDE AU 1 ^{er} JUILLET	9 369 600	8 462 700
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	164 800	906 900
SURPLUS ACCUMULÉ AU 30 JUIN	9 534 400	9 369 600
État de la situation financière (au 30 juin 2020)		
Actifs financiers		
Encaisse	2 209 100	1 148 400
Subvention de fonctionnement à recevoir	19 195 400	21 892 600
Subvention de financement à recevoir	34 786 700	33 714 200
Taxe scolaire à recevoir	1 464 300	1 660 100
Débiteurs	2 927 000	2 935 200
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	60 582 500	61 350 500
Passifs		
Emprunts temporaires	35 892 200	26 300 000
Créditeurs et frais courus à payer	30 030 900	24 601 200
Contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	3 215 500	3 486 600
Revenus perçus d'avance	620 400	558 500
Provision pour avantages sociaux futurs	7 496 300	7 932 400
Dettes à long terme à la charge de la commission scolaire	-	398 300
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	166 312 100	165 758 900
Passif au titre des terrains contaminés	6 307 200	3 077 900
Autres passifs	-	2 522 600
TOTAL DES PASSIFS	249 874 600	234 636 400
Actifs financiers nets (dette nette)	(189 292 100)	(167 881 600)
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles	196 695 600	180 860 600
Stocks de fournitures	1 841 800	1 755 300
Frais payés d'avance	289 100	39 600
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	198 826 500	182 655 500
SURPLUS ACCUMULÉ	9 534 400	9 369 600

Conseil des commissaires

En 2019-2020, les membres du conseil des commissaires se sont réunis à l'occasion de quatre séances régulières et deux séances extraordinaires. Le comité exécutif a tenu quatre séances régulières.

Les commissaires ont participé à des comités de travail, des rencontres extérieures, des formations et des événements liés à l'éducation, à la culture et au développement social et économique.

- 1 **M^{me} Francine St-Denis**, présidente*
- 2 **M. Michel Lacerte** – circonscription n° 1 : Coteau-du-Lac et Les Coteaux
- 3 **M^{me} Marielle Rodrigue** – circonscription n° 2 : Saint-Zotique, Rivière-Beaudette, Sainte-Justine-de-Newton, Saint-Polycarpe et Saint-Télesphore
M^{me} Julie Philippon – circonscription n° 3 : Rigaud, Sainte-Marthe, Saint-Clet, Très-Saint-Rédempteur et Pointe-Fortune (à compter du 12 novembre 2019) (photo non disponible)
- 4 **M. Philip Lapalme** – circonscription n° 4 : Hudson, L'Île-Cadieux, Vaudreuil-sur-le-Lac et Vaudreuil-Dorion
- 5 **M^{me} Chantale Caza** – circonscription n° 5 : Saint-Lazare
- 6 **M. Gilbert Maltais**, vice-président – circonscription n° 6 : Vaudreuil-Dorion*
- 7 **M^{me} Stefania Biacchi** – circonscription n° 7 : Les Cèdres, Pointe-des-Cascades et Vaudreuil-Dorion
- 8 **M. Guy Lussier** – circonscription n° 8 : Pincourt
- 9 **M^{me} Isabelle Gaudreault**, vice-présidente du comité exécutif* – circonscription n° 9 : Terrasse-Vaudreuil et L'Île-Perrot
- 10 **M^{me} Suzanne Denis** – circonscription n° 10 : L'Île-Perrot et Notre-Dame-de-l'Île-Perrot

M. Pascal Desjardins, commissaire-parent
M. Patrick Parent, commissaire-parent au primaire*
M. Alain Plante, commissaire-parent au secondaire
M. Stéphane Vincent, commissaire-parent EHDAA
M^{me} Jessie Therrien, commissaire-parent EHDAA (à compter du 12 novembre 2019)

* membres du comité exécutif



Avec la nouvelle réforme, un nouveau modèle de gouvernance a été mis en place. Depuis le 15 juin 2020, la Commission scolaire des Trois-Lacs est devenue le Centre de services scolaire des Trois-Lacs. La Commission scolaire a été sous la gouverne du conseil des Commissaires jusqu'au 8 février 2020, date de dissolution des commissions scolaires. Après cette date, M^{me} Sophie Proulx, directrice générale, a assuré l'intérim au cours de la période transitoire.

Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

En vertu de l'article 220 de la *Loi sur l'instruction publique* : « Le Centre de services scolaire prépare un rapport annuel conformément aux dispositions du règlement pris en vertu de l'article 457.6 afin de rendre compte à la population de son territoire de la réalisation de son plan d'engagement vers la réussite et des résultats obtenus en fonction des objectifs et des cibles qu'il comporte. »

C'est en 2018 que le CSSTL a adopté son plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2018-2022. Tant dans la préparation de son plan que lors de la consultation qui s'en est suivie, le Centre de services scolaire des Trois-Lacs s'est joint à des représentants

des différents groupes du milieu. C'est ainsi que des représentants des enseignants, des parents, du personnel de soutien, des élèves, des cadres, des professionnels et des commissaires ont participé à cet exercice de préparation. Il en est ressorti plusieurs priorités qui ont été identifiées et que nous avons fait nôtres.

Visant une cohérence avec les actions du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ), nous avons conçu notre plan d'engagement vers la réussite en nous harmonisant avec la politique de réussite éducative qu'il a adoptée.

Celle-ci établit des objectifs nationaux à atteindre d'ici 2030. Solidaires de cette vision et tout en tenant compte de cette date butoir, nous avons fixé, de 2018 à 2022, le premier cycle de notre plan d'engagement vers la réussite. Notre organisation est devant des enjeux concrets et des objectifs précis. Ces défis ont défini nos orientations qui nous mèneront à l'atteinte des résultats visés.

OBJECTIFS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES TROIS-LACS PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

OBJECTIF 1

D'ici 2022, réduire de 20 % les écarts de réussite entre les différents groupes d'élèves.

OBJECTIF 2

D'ici 2022, ramener à 11,4 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire.

OBJECTIF 3

D'ici 2022, porter à 84 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification.

OBJECTIF 4

D'ici 2022, maintenir à 90 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4^e année du primaire.

OBJECTIF 5

D'ici 2022, maintenir à 85 % le pourcentage de bâtiments du parc immobilier qui sont dans un état satisfaisant.



Lors de l'année scolaire 2019-2020, le ministère de l'Éducation du Québec a annoncé que la date de fin du plan d'engagement vers la réussite, sera majorée d'une année. De ce fait, la date de fin projetée sera en juin 2023.

1 Premier objectif

D'ici 2022, réduire de 20 % les écarts de réussite entre les différents groupes d'élèves.

INDICATEUR

Taux de diplomation et de qualification après 7 ans.

PORTRAIT DE LA SITUATION

Cohorte de référence entrée au secondaire 2009-2010 :

Garçons vs filles	EHDAA vs régulier	Élèves issus de l'immigration vs autres élèves
78,8 % vs 89,9 %	59,1 % vs 84,1 %	82,2 % vs 77,3 %
Écart initial = 11,1 % Écart visé = 8,88 %	Écart initial = 25 % Écart visé = 20 %	Écart initial = 4,9 % Écart visé = 3,92 %

RÉSULTATS 2019-2020

2019-2020

Données non disponibles

CIBLE 2022

20 % d'écart de réussite de moins entre les groupes :

- Garçons et filles
- EHDAA et élèves réguliers
- Élèves issus de l'immigration et autres élèves

Progression				
Non commencé	En progression	Succès	Non atteint	Données n/d
	✓			✓

Voici un résumé des actions mises en place pour atteindre cet objectif :

- Consolider le développement des compétences en littératie de nos élèves, entre autres par la mise en œuvre du modèle multiniveau¹.
- Poursuivre notre réflexion sur nos pratiques pédagogiques en assurant la mise en place notamment de pratiques efficaces en numératie.
- Améliorer, en concertation avec nos partenaires, nos interventions de palier 3² pour soutenir les milieux et les élèves ayant de grands besoins particuliers.
- Assurer une répartition équitable des ressources et une organisation scolaire en réponse aux besoins des élèves.
- Promouvoir la mise sur pied d'activités favorisant l'éducation interculturelle du personnel ainsi que des élèves et de leur famille.
- Structurer notre démarche pour bonifier l'accueil et l'intégration des jeunes et de leur famille, en concertation avec nos partenaires et en faisant la promotion des services offerts au sein du Centre de services scolaire des Trois-Lacs.
- Mettre en œuvre des actions différenciées, selon les milieux, pour mieux répondre aux besoins de francisation de nos élèves allophones.

1 Modèle d'intervention et d'organisation de services issu de la recherche qui peut être utilisé à titre préventif et pour intervenir efficacement auprès des élèves en difficulté.

2 Intervention spécialisée et individuelle pour les élèves dont les difficultés persistent, malgré un enseignement efficace au palier 1 et 2, et où l'intensité est augmentée par rapport au palier 2.

2 Deuxième objectif

D'ici 2022, ramener à 11,4 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire.

INDICATEUR

Part des élèves de 13 ans ou plus, au moment de leur entrée au secondaire.

PORTRAIT DE LA SITUATION

Année de référence 2016-2017 :

13,9 % des élèves ont plus de 13 ans à leur entrée au secondaire.

RÉSULTATS 2019-2020

2019-2020	2018-2019	2017-2018
Données non disponibles	Données non disponibles	12,5% des élèves ont plus de 13 ans à leur entrée au secondaire.

CIBLE 2022

11,4 % des élèves ont plus de 13 ans à leur entrée au secondaire.

Progression				
Non commencé	En progression	Succès	Non atteint	Données n/d
	✓			✓

Voici un résumé des actions mises en place pour atteindre cet objectif :

- Poursuivre notre réflexion sur nos pratiques pédagogiques en assurant la mise en place, notamment de pratiques efficaces en numératie.
- Construire notre vision commune pour soutenir le développement de la compétence sociale de nos élèves.
- Assurer des interventions de qualité, précoces, rapides, continues et concertées.
- Consolider le développement des compétences en littératie de nos élèves, entre autres par la mise en œuvre du modèle multiniveau.
- Assurer l'accès à des ressources éducatives et à de l'accompagnement pédagogique afin de faciliter l'intégration des technologies de l'information et de la communication en classe.

3 Troisième objectif

D'ici 2022, porter à 84 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification.

INDICATEUR

Taux de diplomation et de qualification après 7 ans.

PORTRAIT DE LA SITUATION

Cohorte de référence entrée au secondaire 2009-2010 :

76,89 % des élèves de moins de 20 ans obtiennent un premier diplôme ou une première qualification.

RÉSULTATS 2019-2020

2019-2020

Données non disponibles

CIBLE 2022

84 % des élèves de moins de 20 ans obtiennent un premier diplôme ou une première qualification.

Progression				
Non commencé	En progression	Succès	Non atteint	Données n/d
	✓			✓

Voici un résumé des actions mises en place pour atteindre cet objectif :

- Contribuer à rehausser et à maintenir les compétences en littératie de la population adulte sur le territoire du Centre de services scolaire des Trois-Lacs.
- Assurer une répartition équitable des ressources et une organisation scolaire en réponse aux besoins des élèves.
- Privilégier une offre de services ainsi que des modalités d'encadrement et de soutien renouvelées pour mieux accompagner nos jeunes plus vulnérables (15 à 20 ans), notamment à l'éducation des adultes.
- Une adaptation à la diversité des personnes, des besoins et des trajectoires, avec l'appui concerté de la communauté.
- Consolider le développement des compétences en littératie de nos élèves, entre autres par la mise en œuvre du modèle multiniveau.
- Offrir un environnement inclusif et accueillant pour nos élèves allophones et les familles issues de l'immigration, avec l'appui concerté de la communauté.
- Assurer un environnement technologique en soutien à l'apprentissage pour l'avenir.
- Des ressources humaines engagées.

4 Quatrième objectif

D'ici 2022, maintenir à 90 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4^e année du primaire.

INDICATEUR

Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4^e année du primaire.

PORTRAIT DE LA SITUATION

Au 30 juin 2017 :

90,29 % des élèves réussissent à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4^e année du primaire.

RÉSULTATS 2019-2020

2019-2020

Données non disponibles, en l'absence d'une épreuve ministérielle en période de pandémie.

2018-2019

89,52 % des élèves réussissent à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4^e année du primaire.

CIBLE 2022

S'assurer d'un maintien de 90 % des élèves qui réussissent à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4^e année du primaire.

Progression				
Non commencé	En progression	Succès	Non atteint	Données n/d
	✓			✓

Voici un résumé des actions mises en place pour atteindre cet objectif :

- Consolider le développement des compétences en littératie de nos élèves, entre autres par la mise en œuvre du modèle multiniveau.
- Construire notre vision commune pour soutenir le développement de la compétence sociale de nos élèves.
- Renforcer les liens entre le milieu éducatif et la communauté.
- Valoriser l'engagement parental et soutenir la relation qui unit famille et milieu éducatif.
- Poursuivre notre réflexion sur nos pratiques pédagogiques en assurant la mise en place, notamment de pratiques efficaces en numératie.
- Créer des groupes spécifiques pour partager des ateliers d'écriture et de lecture.

5

Cinquième objectif

D'ici 2022, maintenir à 85 % le pourcentage de bâtiments du parc immobilier qui sont dans un état satisfaisant.

INDICATEUR

Indice d'état des bâtiments du parc immobilier selon les données du système informatisé de maintien des actifs.

PORTRAIT DE LA SITUATION

Au 31 janvier 2018 :

Indice de vétusté moyen : 14,4 %.

État du parc dans un état satisfaisant : 85,6 %.

RÉSULTATS 2019-2020

Au 31 janvier 2020 :

Indice de vétusté moyen : 15,2 %.

Le parc immobilier est dans un état satisfaisant et nous sommes en progression avec des investissements majeurs.

CIBLE 2022

Maintenir et améliorer le ratio fixé à 85 % du parc immobilier qui se trouve dans un état satisfaisant.

Progression

Non commencé	En progression	Succès	Non atteint	Données n/d
	✓			

Voici un résumé des actions mises en place pour atteindre cet objectif :

- L'implantation d'une nouvelle solution de gestion des infrastructures de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (GIEES) en remplacement du système informatisé de maintien d'actifs des commissions scolaires (SIMACS).
- La poursuite d'investissements, pour s'assurer de maintenir et d'améliorer le ratio fixé à 85 % du parc immobilier qui se trouve dans un état satisfaisant.
- Le démarrage d'un deuxième projet d'économies d'énergie pour augmenter l'efficacité et réduire les frais d'exploitation.
- Le maintien des entretiens planifiés (préventifs et curatifs) de nos bâtiments pour prévenir la dégradation des composantes et donc, assurer la performance optimale.



Établissement situé au
4000, rue Phil-Goyette,
Vaudreuil-Dorion, Qc. J7V 3P2

Reddition de comptes

Éthique et déontologie des commissaires

Conformément à la *Loi sur l'instruction publique*, le code d'éthique et de déontologie du conseil des commissaires porte sur les devoirs et les obligations de chacun de ses membres.

Aucun manquement aux règles dudit code n'a été relevé cette année.

Les instances consultatives du Centre de services scolaire

Le Centre de services scolaire a pris en considération, le cas échéant, les divers avis de trois comités consultatifs établis conformément à la *Loi sur l'instruction publique*. Ces comités sont le comité de parents, le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) et le comité consultatif du transport.

Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État.

Contrôle du niveau de l'effectif du Centre de services scolaire des Trois-Lacs

Conformément à la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* (LGCE), le CSSTL se doit de rendre disponible l'état de ses effectifs.

Pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020, le niveau d'effectifs du Centre de services scolaire était de 3 207 808,91 heures rémunérées. La cible établie par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) pour la période qui s'est terminée le 31 mars 2020 était de 3 186 857,10 heures rémunérées. Il s'agit donc d'un léger dépassement de 20 951,81 heures rémunérées par rapport à la cible fixée, qui est relié à l'ajout de ressources, pour donner suite à certaines mesures ministérielles annoncées (l'embauche de personnel enseignant, professionnel et de soutien). Ce niveau pourrait être ajusté ultérieurement.

Contrats de services conclus avec les personnes morales et les sociétés d'une valeur de plus de 25 000 \$

NOMBRE DE CONTRATS	26
VALEUR DES CONTRATS	4 397 594,86 \$



Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école

Un important travail a été réalisé par les équipes-écoles pour s'assurer de la prévention des actes répréhensibles essentiellement sur les trois aspects suivants :

Activités de prévention

- Animer des ateliers en lien avec la violence, l'intimidation et la cyberintimidation
- Inciter les élèves à utiliser la méthode de résolution de conflits
- Améliorer ou coordonner la surveillance des récréations
- Mettre en place des formations pour les surveillantes du dîner (méthodes et interventions)
- Mettre en ligne des capsules d'information sur le site Internet de l'école
- Animer des rencontres de discussion de l'équipe-école sur les problématiques vécues afin de prévenir l'escalade
- Dépister les jeunes les plus à risque

Outils de dénonciation

- Offrir des moyens de dénoncer une situation d'intimidation de façon anonyme
- Rendre explicites les mécanismes de signalement
- Établir une procédure simple et efficace pour le signalement et le suivi des plaintes

Les établissements se font un devoir de mettre en place des mécanismes afin d'assurer la confidentialité des victimes et des témoins qui dénoncent des conduites violentes.

Informations aux parents

- Informer et outiller les parents sur les actions visant à prévenir la violence et l'intimidation
- Informer les parents des changements à venir en matière de règlements
- Donner un suivi régulier aux parents sur l'évolution de la situation lors d'une situation d'intimidation
- Par le biais d'un document remis aux parents, expliquer le plan de lutte contre l'intimidation et la violence, et définir ce que sont la violence et l'intimidation
- Évaluer par voie de sondage, le sentiment de bien-être des élèves (parents et élèves)

Événements de violence et d'intimidation selon les cycles

Au Centre de services scolaire, un événement de violence ou d'intimidation est considéré comme un événement majeur.

Un événement majeur est :

- une atteinte grave à la personne ayant comme effet de léser, de blesser ou d'opprimer en s'attaquant à son intégrité, à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens
- un danger (pour soi, les autres ou l'environnement)
- une infraction à une loi (code criminel ou civil).

IMPORTANT

Un même événement peut toucher des élèves de plusieurs cycles, ou il peut faire référence à diverses catégories; le même événement peut donc être répertorié plus d'une fois.

Nature des interventions réalisées auprès des élèves impliqués

Les interventions mises de l'avant au sein des établissements varient selon les situations.

Les types d'actions posées :

- Application du code de vie (protocole en matière de violence et d'intimidation)
- Message à l'agenda
- Médiation et fiche de réflexion
- Conséquence en lien avec le geste posé et acte de réparation
- Soutien à la victime et à l'intimidateur
- Appel et rencontre de parents
- Contrat d'engagement et suspension interne ou externe.

2019-2020

Précolaire et primaire		10 546 élèves		
NATURE DES ACTES POSÉS	NOMBRE D'ÉVÉNEMENTS			
	Précolaire & 1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle	
Cyberintimidation	0	0	1	
Intimidation	0	0	1	
Violence physique	19	28	4	
Violence psychologique	0	0	2	
Violence verbale	9	7	5	

Secondaire		5 860 élèves	
NATURE DES ACTES POSÉS	NOMBRE D'ÉVÉNEMENTS		
	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	
Cyberintimidation	0	0	
Intimidation	2	1	
Violence physique	9	8	
Violence psychologique	0	0	
Violence verbale	2	0	

Divulgation du protecteur du citoyen/nombre de divulgations d'actes répréhensibles reçues et leur suivi

Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (article 25)	Nombre de divulgations ou communications par point
Divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations	0
Divulgations auxquelles il a été mis fin en application du paragraphe 3° de l'article 22	0
Divulgations fondées	0
Divulgations reçues réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4 :	
Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	0
Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	0
Un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui	0
Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	0
Le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	0
Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible identifié précédemment	0
Communications de renseignements effectués en application du premier alinéa de l'article 23	0



La protectrice de l'élève

En vertu de l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique*: «Le protecteur de l'élève doit transmettre annuellement au Centre de services scolaire un rapport qui indique le nombre et la nature des plaintes qu'il a reçues, la nature des correctifs qu'il a recommandés ainsi que les suites qui leur ont été données. Ce rapport doit faire état, de manière distincte, des plaintes concernant des actes d'intimidation ou de violence.»

La protectrice de l'élève, M^{me} Louise Chénard, a dénombré plus de 12 motifs différents cette année. Vous trouverez ci-après des tableaux informatifs à ce sujet provenant du rapport de la protectrice de l'élève.

L'an passé, la protectrice de l'élève a reçu près de 53 plaintes. L'impact de la pandémie s'est fait sentir mais en l'absence de plainte, elle conclut que le Centre de services scolaire a bien géré la situation car elle n'a reçu que cinq plaintes liées en grande partie au service à l'élève et au classement. Le volume de plaintes semblait suivre la cadence de 2018-2019, mais la fermeture des écoles en mars a freiné la réception de plaintes. Elle a reçu à peine 4 plaintes entre la mi-mars et juin 2020.

Vous trouverez ci-après l'état des activités effectuées par la protectrice de l'élève du Centre de services scolaire des Trois-Lacs, pour l'année 2019-2020.

Tableau 1 – Nombre et pourcentage de plaintes par secteur

SECTEUR DES JEUNES	SECTEUR DES ADULTES	TOTAL
29	2	31
94%	6%	100%

La grande majorité des plaintes provient du secteur des jeunes. Dans le tableau 2, vous retrouverez les détails selon la nature de la plainte.

Tableau 2 – Nature de la plainte selon le niveau

Nature de la plainte	Prim	Phdaa*	Sec	Shdaa*	FG/FP	Total
Intimidation-Violence	4	0	2	0	0	6
Suspension	1	0	1	0	0	2
Santé-Sécurité	3	0	0	0	0	2
Inscription-Admission	0	1	2	1	0	4
Révision d'une décision	0	0	1	0	0	1
Classement	0	2	0	0	0	2
Transfert d'école	0	2	0	0	0	2
Envers les enseignants	0	1	0	0	1	2
Transport scolaire	1	0	0	0	0	1
Évaluation	0	1	0	0	0	1
Service à l'élève	0	3	0	1	1	5
Autres (<i>confidentialité et pénurie d'enseignants</i>)	1	0	1	0	0	2
Total	10	10	7	2	2	31

* hdaa : élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

Il n'y a eu aucun avis déposé auprès du Conseil des commissaires ou à la Direction générale cette année. Les différends furent traités avec diligence et selon les règlements et les politiques du Centre de services scolaire des Trois-Lacs. De plus, aucune plainte touchant le transport, n'a été relevée.

La protectrice de l'élève indique que les interventions les plus exigeantes et difficiles à régler touchaient les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Les plaintes qui ont nécessité le plus d'interventions cette année étaient en lien avec l'intimidation et le service à l'élève. Toutefois, en comparaison avec l'année antérieure, il y a eu une amélioration au niveau du service à l'élève. On dénote que ce sont les parents des élèves ayant une dyslexie ou de la dysorthographe qui communiquent le plus souvent avec la protectrice de l'élève.

Intervention relative à des cas d'intimidation ou de violence

Au cours de l'année 2019-2020, la protectrice de l'élève a reçu cinq plaintes touchant la question de l'intimidation ou de la violence. Aucune plainte n'a généré un avis au conseil des commissaires. Toutes les plaintes ont été traitées rapidement selon le plan d'action pour contrer l'intimidation et la violence.

Nous vous invitons à visiter le site Internet du [Centre de services scolaire des Trois-Lacs](#). Vous y trouverez entre autres, la liste de nos établissements primaires et secondaires, de nos centres de formation aux adultes et de formation professionnelle. Plusieurs informations, et des liens utiles sont également disponibles.

EN VOICI UN APERÇU :

Liste de nos établissements par catégorie :

- Écoles primaires
- Écoles secondaires
- Le multicentre des Trois-Lacs (16 ans et plus)

[Déclaration de services aux citoyens](#)

[Règlement sur la procédure d'examen et de traitement des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents](#)

Rapports annuels antérieurs :

[Publications, rapports annuels et avis publics](#)

Le Centre de services scolaire des Trois-Lacs

cstrois-lacs.qc.ca

